



**COMMUNE DE NEYRON
PROCES VERBAL
EN DATE DU 23 AVRIL 2026 A 19H30**

Etaient présents : BRIERE Matthieu, BUFFONE Ennio, COLLIN Catherine, CONDAMIN Delphine, DUPIN Nicole, DUPLAN Véronique, FAURE Sébastien, FAVREAU Julien, FAYE Pascale, FRANÇOIS Christine, FRANÇOIS Philippe, JACQUES Florence, LACHENAL Geneviève, NEDIALKOVA Krassi, PAYRE Raphaël, PISTIL Raymond, VERDENET Clotilde.

Pouvoirs : DELACOURT Marc donne pouvoir à Christine FRANÇOIS, HERVIS Jean-Pierre donne pouvoir à Raphaël PAYRE.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Ennio BUFFONE est désigné secrétaire de séance.

Christine FRANÇOIS, maire, procède à l'appel des présents et constate que 15 conseillers sur 19 sont présents.

Madame la Maire déclare le conseil municipal ouvert (19h36).

Madame la Maire fait lecture de l'ordre du jour.

1) Approbation du procès-verbal du 22 mars 2026

Madame la Maire demande s'il y a des questions, en l'absence de celles-ci, elle propose le vote. Le procès-verbal du Conseil Municipal du 22/03/2026 est voté à l'unanimité.

19h38 : arrivée de Matthieu BRIERE.

2) Nomination dans la SPL SEGAPAL Gestion des espaces publics du Rhône amont

Matthieu BRIERE explique que le syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel Jonage (SYMALIM) décide de la gestion du Grand Parc et confie à la SPL Segapal la gestion de ce Grand Parc.

Il est demandé un représentant pour l'assemblée spéciale et un pour l'assemblée générale.

L'assemblée spéciale représente les petits porteurs qui nomment un représentant à l'assemblée générale.

Julien FAVREAU se présente pour représenter la commune aux assemblées spéciale et générale.

Délibération votée à l'unanimité.

3) Election des représentants au comité consultatif des pompiers

Christine FRANÇOIS rappelle que la caserne de Neyron est rattachée à celle de Miribel qui est elle-même rattachée au service départemental d'incendie et de secours (SDIS).
L'amicale des pompiers invite les élus représentant la commune deux fois par an et également la fête de la Sainte Barbe. Les réunions se déroulent en soirée ou le samedi.

Se sont présentés : Raymond PISTIL, Jean-Pierre HERVIS, Krassi NEDIALKOVA, Raphaël PAYRE.

Délibération votée à l'unanimité.

4) Désignation de représentants communaux à la commission CLECT

Christine FRANÇOIS présente les missions de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) : c'est lié à la CCMP pour le transfert des charges rattachées aux compétences transférées.

Sébastien demande si c'est une commission intercommunale.

Christine FRANÇOIS répond positivement.

Sébastien FAURE et Christine FRANÇOIS se sont présentés.

Délibération votée à l'unanimité.

5) Désignation des délégués au Comité Syndical Intercommunal d'Energie et d'e-communication de l'Ain (SIEA)

19h57 : arrivée de Julien FAVREAU.

Raphaël PAYRE explique que le syndicat intercommunal d'énergie et de l'e-communication de l'Ain (SIEA) est génial pour la commune : électricité, éclairage public, système d'information géographique (SIG), transition énergétique, infrastructures de recharge pour véhicule électrique (IRVE). Le SIEA a été créé dans les années 50.

C'est le syndicat qui achète l'électricité pour la commune avec un prix pour l'année : quand les prix ont augmenté avec la crise de l'Ukraine, les finances de la commune ont été protégées.

Le SIEA a géré le basculement de l'éclairage à LED et la mise en place de la fibre.

L'assemblée générale se déroule à Bourg en Bresse à 18h30.

Se sont présentés comme titulaire n° 1 et 2 et leurs suppléants :

Titulaire n°1 Raphaël PAYRE

Suppléant Philippe FRANÇOIS

Suppléant Jean-Pierre HERVIS

Titulaire n°2 Sébastien FAURE

Suppléant Christine FRANÇOIS

Suppléant Matthieu BRIERE

Délibération votée à l'unanimité.

6) Désignation du représentant de la commune au sein de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain, SPL ALEC AIN

Christine FRANÇOIS présente la SPL ALEC AIN : elle est l'agence locale de l'énergie et du climat de l'Ain qui est une société publique locale à l'initiative de ses collectivités actionnaires : économie énergie, mobilité, rénovation énergétique.

Il y a toujours le choix pour les réunions entre le présentiel ou la visio.

Le candidat pour l'assemblée spéciale est Marc DELACOURT, suppléant : Ennio BUFFONE. La candidate pour l'assemblée générale est Christine FRANÇOIS.

Délibération votée à l'unanimité.

7) Election des délégués SYMALIM

Matthieu BRIERE expose les trois commissions thématiques : Accessibilité et mobilité, Biodiversité et espaces naturels et agricoles et Ecocitoyenneté.

Il y a 5 ou 6 réunions par an auxquelles les titulaire ou suppléant peuvent assister.

La commune de Neyron a un droit de vote sur 125 qui correspond à 0.9 % du budget soit 5 000 € par an.

La commune de Neyron est la ville qui a le plus gros territoire du parc car la commune a donné les terrains au SYMALIM tandis que d'autres communes financent (Conseil départemental, Métropole de Lyon, ...).

Christine FRANÇOIS ajoute que la commune de Neyron cotise 9000 € pour les moustiques auprès de l'entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication (EIRAD) : prévention à la demande, ce qui coûte le plus cher cela concerne le secteur du parc.

Se présente comme titulaire : Matthieu BRIERE et comme suppléant : Raymond PISTIL.

Délibération votée à l'unanimité.

8) Modification des modalités de mise en œuvre du compte épargne temps (CET)

Christine FRANÇOIS explique qu'il est proposé de modifier les modalités du compte épargne temps (CET) qui permet de cumuler cinq jours de congés ou les RTT non pris dans l'année par an avec un maximum de soixante jours. Il est proposé d'autoriser l'indemnisation des droits épargnés à partir du 16^{ème} jour du CET.

Délibération votée à l'unanimité.

9) Décision modificative n°1

Christine FRANÇOIS présente cette délibération pour permettre le paiement du prestataire AUA (révision du plan local d'urbanisme) qui est prévu pour cette année et la somme engagée en 2023 n'a pas été prévu au budget 2026. Il convient de transférer les crédits pour permettre de le faire.

Délibération votée à l'unanimité.

10) Questions diverses

- Samedi 30 mai 2026 Animation BICLOU : départ en vélo de Saint- Maurice de Beynost en passant par Miribel, avec à l'arrivée un spectacle à Neyron, salle polyvalente. Ce sera l'occasion de présenter le woodybus, le TALL va monter les gradins en bois. Catherine, Pascale et Sébastien vont mettre des autocollants de Neyron ou imprimé en tissu sur le woodybus.
- Salle polyvalente : rénovation énergétique gérée par Julien FAVREAU et Matthieu BRIERE : validation de la phase avant-projet définitif APD (dépôt permis de construire) et phase pro (consultation des entreprises).
Changement et isolation toiture, création débords de toit, isolation thermique par l'extérieur, démolition de la chaufferie et changement mode de chauffage = PAC air-air, amélioration intérieure, mise aux normes des espaces intérieurs de rangement.
- Cure : demander un rdv pour présenter la phase exe du projet.
- Compte-rendu de la commission projet de territoire et robustesse : gestion du tiers-lieu par un COPIL (mairie, associations Forts pour demain et batterie et compagnie) évolue vers la création d'une association du Parc de la batterie de Sermenaz. Une première ébauche de la convention sera proposée à la prochaine commission projet de territoire et robustesse. Sébastien FAURE a proposé qu'un rappel du contexte, de l'historique et des argumentations techniques plus détaillées soit fait lors d'une prochaine séance.

Prochain Conseil municipal le 20/05/2026.

Séance levée à 21h40.

Fait à NEYRON le 27/04/2026

Le Secrétaire,

Ennio BUFFONE



La Maire,

Christine FRANÇOIS

